

# Sources en généalogie : pourquoi si peu de sources dans les arbres en ligne ?

Saviez-vous que seulement 20 % des événements dans les arbres en ligne sont correctement sourcés ? Pourtant, indiquer ses sources est la clé pour une généalogie fiable et utile pour tous.

Dans cet article, je reviens sur ce manque et je vous donne les clefs pour bien indiquer vos sources dans votre arbre généalogique

\*

## 1. Préambule

La fiabilité des informations sur les sites de partage d'arbres généalogiques ([Geneanet](#), [Filae](#), [MyHeritage](#), [Ancestry](#)...) est souvent un sujet d'énervement sur les groupes et forums dédiés à la généalogie. La propagation d'erreurs est pointée du doigt, les copieurs sont dénoncés et des catégories "Bon/Mauvais généalogistes" sont même établies...

Un fait revient très fréquemment dans ces discussions : L'absence de sources.

A priori, à force de naviguer sur les différents sites de partage d'arbres généalogiques, je pense que l'indication des sources est peu pratiquée... Mais dans quelle proportion ? Pourquoi les généalogistes ne publient pas leurs sources ? Que font les services d'archives, les éditeurs de logiciels et les sites d'échange d'arbres généalogiques pour augmenter la fiabilité des arbres généalogiques sur internet ?

\*

## 2. Les sources en généalogie : État des lieux

L'usage des sources à travers une petite expérience

Afin de nous faire une idée plus précise de la réalité, faisons ensemble une petite expérience. Pour 4 de mes ancêtres (qui représentent différentes régions et époques), je vais :

1. vérifier sur Geneanet dans quels arbres ils sont présents,
2. compter le nombre d'événements principaux (Naissance / Baptême, Mariage, Décès / Sépulture) qui y sont indiqués
3. compter le nombre de citations de source.

### Ancêtre 1 :



♂ **Estienne Pierre FLEURY** 🔍

Sosa : 448

- Né le 28 avril 1707 (jeudi) - Saint-Servan-sur-Mer, 35288, Ille et Vilaine, Bretagne, France
- Baptisé le 29 avril 1707 (vendredi) - Saint-Servan-sur-Mer, 35288, Ille et Vilaine, Bretagne, France
- Décédé, à l'âge de 69 ans
- Inhumé le 5 août 1776 (lundi) - Saint-Servan-sur-Mer, 35288, Ille et Vilaine, Bretagne, France

*Estienne Pierre FLEURY, baptisé le 29 avril 1707 à Saint-Servan (35), marié avec Marie HIGNARD le 8 mai 1737 à Saint-Servan et inhumé le 5 août 1776 à Saint-Servan.*

### Résultat :

- **16 utilisateurs** possèdent cet ancêtre dans leur arbre,
- ils ont saisi **47 événements** (Naissance / Baptême, Mariage, Décès / Sépulture)
- pour lesquels **9 sources** sont indiquées.

### Ancêtre 2 :



♂ **François BODIN** 🔍

Sosa : 96

- Né le 10 janvier 1763 (lundi) - Billy, 41016, Loir et Cher, Centre, France
- Baptisé le 10 janvier 1763 (lundi) - Billy, 41016, Loir et Cher, Centre, France
- Décédé le 16 novembre 1826 (jeudi) - Billy, 41016, Loir et Cher, Centre, France, à l'âge de 63 ans
- Laboureur

*François BODIN, né et baptisé le 10 janvier 1763 à Billy (41), marié avec Magdeleine ROUSSEAU le 17 juillet 1793 à Billy et décédé le 16 novembre 1826 à Billy.*

### Résultat :

- **15 utilisateurs** possèdent cet ancêtre dans leur arbre,
- ils ont saisi **34 événements** (Naissance / Baptême, Mariage, Décès / Sépulture)
- pour lesquels **6 sources** sont indiquées.

### Ancêtre 3 :



**♀ Rose Julie JUGY**

- Née le 12 avril 1798 (jeudi) - Bras-d'Asse, 04031, Alpes de Haute Provence, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France
- Décédée le 25 décembre 1860 (mardi) - Mézel, 04121, Alpes de Haute Provence, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France, à l'âge de 62 ans
- Domestique, Fermière, Journalière

*Rose Julie JUGY, née le 12 avril 1798 (23 germinal AnVI) à Bras d'Asse (04), mariée avec Marc Antoine BONNET le 24 août 1826 à Bras d'Asse et décédée le 25 décembre 1860 à Mézel (04).*

### Résultat :

- **5 utilisateurs** possèdent cet ancêtre dans leur arbre,
- ils ont saisi **14 événements** (Naissance / Baptême, Mariage, Décès / Sépulture)
- pour lesquels **9 sources** sont indiquées.

### Ancêtre 4 :



**♂ Jean Baptiste DAZY**

Sosa : 92

- Né le 10 avril 1772 (vendredi) - Brévilly, 08083, Ardennes, Champagne-Ardenne, France
- Baptisé le 11 avril 1772 (samedi) - Brévilly, 08083, Ardennes, Champagne-Ardenne, France
- Décédé le 20 mars 1844 (mercredi) - Brévilly, 08083, Ardennes, Champagne-Ardenne, France, à l'âge de 71 ans
- Maréchal ferrand

*Jean Baptiste DAZY, baptisé le 11 avril 1772 (né le 10) à Brévilly (08), marié avec Marie Catherine ADNESSE le 14 novembre 1801 (23 brumaire AnX) à Brévilly et décédé le 20 mars 1844 à Brévilly.*

### Résultat :

- **14 utilisateurs** possèdent cet ancêtre dans leur arbre,
- ils ont saisi **40 événements** (Naissance / Baptême, Mariage, Décès / Sépulture)
- pour lesquels **4 sources** sont indiquées.

Résultat : le taux d'indication des sources dans les arbres en ligne

Si je résume les résultats de cette expérience : 50 utilisateurs ont saisi **135 événements** (Naissance / Baptême, Mariage, Décès / Sépulture) dont seulement **28 ont une source** indiquée.

Le taux d'indication des sources est de **20,7 %** dans les arbres publiés en lignes.

\*

### 3. Les enseignements de cette expérience

#### 1. La majorité des arbres en ligne ne sont pas totalement sourcés.

Beaucoup de généalogistes ajoutent des informations transmises ou recopiées d'autres arbres, sans vérifier ni citer la source.

#### 2. Les sources sont souvent incomplètes ou implicites.

Certains ont lu les actes, mais ne saisissent pas la référence dans leur logiciel ou sur le site. D'autres donnent des sources incomplètes telles que : « Archives en ligne », « Geneanet » sans plus de détails.

#### 3. La fiabilité moyenne est donc limitée.

Avec 80 % d'événements sans source, il est difficile de contrôler la véracité des données, d'où le risque de construire son arbre généalogique sur des erreurs.

*Remarques :*

*1) Bien entendu, ce type d'exercice mérite un plus grand nombre de tests sur beaucoup plus d'arbres. Il s'agit juste ici d'obtenir rapidement un ordre de grandeur.*

*2) Cet exercice n'est pas une attaque en règle contre la qualité des arbres Geneanet. J'utilise suffisamment les autres sites de publication d'arbres généalogiques (MyHeritage, Ancestry, FamilySearch, Filae, Geni...) pour savoir que ce phénomène est général.*

*3) Je tiens aussi à dire que je connais la plupart de ces 50 utilisateurs pour avoir déjà échangé avec eux à propos de nos ancêtres communs. Ce sont des généalogistes des plus respectables qui oublient tout simplement de noter leurs sources.*

\*

## 4. Pourquoi noter les sources en généalogie ?

Deux principaux bénéfices me viennent en tête sur les raisons de noter nos sources pour nos recherches généalogiques :

- **Noter les sources pour faciliter et fiabiliser nos propres recherches**
- **Faciliter nos recherches généalogiques**

Noter nos sources nous garanti d'être certain de l'**origine de nos informations**.

Dans quelques semaines, mois ou années, nous allons inmanquablement nous poser des questions sur telle ou telle information liée à un ancêtre.

C'est le cas, par exemple, quand nous cherchons à **débloquer une branche** en étudiant toute une fratrie sur 2 ou 3 générations ou quand un autre généalogiste échange avec vous sur un point bien précis.



*Exemple : Le 16 juin 1845, Pierre FOURNIER est âgé de 50 ans et exerce la profession de Menuisier à Beaulieu-lès-Loches (37). La source de cette information est l'acte de mariage de son neveu Jules COMMENCAIS avec Silvine LOISEAU à Loches (37) pour lequel il était témoin. Imaginez le temps que je vais perdre, plus tard, à rechercher l'origine de cette information si je n'ai pas noté la source. Pourtant, c'est bien à partir de cette information que je vais rechercher son acte de décès dans la commune indiquée.*

Noter notre source pour chaque information est une pratique qui **augmente la fiabilité de notre généalogie** et qui nous fait **gagner du temps** dans nos recherches.

- **Noter nos sources pour ne pas se tromper et perdre des mois ou des années de recherche**

Comme dit plus haut, noter vos sources est une pratique qui sécurise vos recherches. Pourquoi ?

Tout simplement, car cela vous **oblige à trouver puis vérifier dans les actes ou autres sources**, la véracité de ce que vous écrivez. Si vous copiez uniquement des informations sur internet sans vérification, **vous risquez de saisir des erreurs sans le savoir...**

**Le pire est de saisir une personne erronée (à cause d'une homonymie par exemple), de continuer vos recherches à partir de cette personne, puis de vous apercevoir, après des mois ou des années, que ce n'était pas la bonne personne. Que de temps perdu et que de travail pour rattraper cette erreur...**

▪ **Indiquer nos sources pour nos lecteurs / visiteurs**

Qu'il s'agisse d'une notice familiale, d'un livre ou d'un arbre généalogique sur internet, publier les résultats de nos recherches impose quelques bonnes pratiques : Nous avons une **responsabilité quant à la fiabilité de ce que nous diffusons...**

De plus, nous faisons tous des **erreurs de frappe ou d'interprétation** et devons certainement aider nos lecteurs à détecter/comprendre ces erreurs. Quoi de plus factuelle que l'indication de notre source ?

Indiquer nos sources va **montrer le sérieux de notre travail** et installer une **base de discussion factuelle** en cas de désaccord sur une information.

\*

## **5. Comment citer ses sources en généalogie**

Ma façon de citer mes sources

Pour rappel, une source, en généalogie, sert à identifier un acte, dans un registre, dans un fonds d'archives, dans un centre d'archives.

Voici donc comment je compose ma citation de source pour un acte trouvé sur un site d'archives départementales. Je décris :

1. **La structure qui conserve/publie l'information.** Par exemple, un site d'archives départementales, les archives nationales, retronews... Pour un site d'archives départementales, je note AD suivi du numéro de département.  
Ex : "AD41".
2. **La commune (ou paroisse)** pour localiser géographiquement la source.  
Ex : "Vendôme / Paroisse Saint-Georges"
3. **Le nom du registre** : Ici, j'utilise un code personnel de type BMS pour les registres paroissiaux, NMD pour l'état civil, R pour les recensements, etc. Ensuite, j'indique l'année où la période couverte par le registre.  
Ex: "BMS 1668-1787" signifie registre des Baptêmes, mariages et sépultures pour la période 1668-1787.
4. **La côte du registre.** Ce code unique d'identification est donné par les archives, souvent sur la page qui présente les registres pour une commune /

paroisse.

Ex : "4 E 269/1"

5. **Le numéro de l'image (la vue)** dans le registre en ligne ou le numéro de page pour un document physique.  
Ex : "Vue 82"
6. **Le numéro de l'acte.** Quand il est indiqué, dans les registres d'état civil, j'indique le numéro de l'acte pour faciliter son identification sur la double-page du registre affiché.  
Ex: "Acte 10"
7. Enfin, si cela est possible sur le site d'archives que vous visitez, copier le **permalien (aussi appelé le lien "ark")** qui est un [lien permanent qui, après un clic, vous transporte vers le bon site](#), le bon registre et la bonne page pour visualiser l'acte souhaité.  
Ex :  
« [https://www.archives41.fr/ark:/57457/vta534d7ef12a2df/img:FRAD041\\_4\\_E\\_269\\_001\\_0082](https://www.archives41.fr/ark:/57457/vta534d7ef12a2df/img:FRAD041_4_E_269_001_0082) »

Pour vous donner un exemple complet, voici comment je note la source de l'acte de sépulture, le 21 janvier 1767, de la Mère Anne BILLET, religieuse à l'abbaye Royale de la Virginité (photo ci après)

AD41 - Vendôme / Paroisse Saint-Georges - BMS 1668-1787 - 4 E 269/1 - Vue 82  
([https://www.archives41.fr/ark:/57457/vta534d7ef12a2df/img:FRAD041\\_4\\_E\\_269\\_001\\_0082](https://www.archives41.fr/ark:/57457/vta534d7ef12a2df/img:FRAD041_4_E_269_001_0082))

Bien entendu, c'est un exemple que vous pouvez adapter en fonction de vos habitudes, des documents que vous sourcez et du critère en ligne / hors ligne des documents. À vous de trouver votre description de source.

Pour en savoir plus, je vous invite à lire les articles au sujet des sources sur [Geneanet](#), [GeneaFinder](#), [Heredis](#), [MyHeritage](#), [la gazette des ancêtres](#) et [Généalogie Blog](#).

4 E 269/1

Vendôme  
(Loir-et-Cher,  
France)

Saint-Georges  
(Vendôme  
, Loir-et-Cher,  
France ;  
paroisse)

Baptêmes,  
mariages,  
sépultures.

1668-1787

Baptêmes, mariages, sépultures. 82 / 107

Permalien  
<https://www.archives41.fr/art>

Partager via...

Intégrer

```
title="Baptêmes,  
mariages, sépultures."  
allowfullscreen  
src="https://  
www.archives41.fr/  
ark:/57457/
```

Acte de sépulture, le 21 janvier 1767, de la Mère Anne BILLET - Les différentes informations à insérer dans la source, à partir du site des archives départementales du Loir-et-Cher (41).

## 6. Pourquoi les généalogistes n'indiquent-ils pas les sources ?

Comme nous l'avons vu, la majorité des généalogistes qui publient leur arbre sur internet n'indiquent pas les sources. Pourquoi... ?

Je distingue deux raisons principales :

- Ça ne sert à rien d'indiquer les sources
- C'est trop compliqué d'indiquer les sources.

Essayons de détailler ces causes possibles.

**Citer ses sources généalogiques, ça ne sert à rien ?** Une question de formation des généalogistes

De nos jours, il est fort probable qu'un(e) généalogiste commence dans son coin, sans formation, en naviguant et récoltant des ancêtres, des dates et lieux sur des arbres déjà publiés sur internet. Cette pratique va sans aucuns doutes entraîner la propagation d'arbres non sourcés et **donc des erreurs**.

Si une petite partie de ces débutants va se former et vérifier ses trouvailles dans les archives, de nombreux autres ne vont **jamais aller plus loin par eux-mêmes** et ne jamais comprendre l'utilité des sources.

Les sites d'hébergement d'arbres généalogiques ont une **responsabilité** dans ce domaine. Il faut garder l'aspect ludique pour **ne pas décourager les généalogistes novices**. Mais, dans le même temps, il faut les **guider pour augmenter la qualité** des arbres publiés.

Même si tout est améliorable, les deux acteurs français principaux (Geneanet avec son système de permaliens depuis les sites d'archives et Filae qui propose les images des archives d'état civil) ne restent pas immobiles sur le sujet.

**Bien entendu, les éditeurs de logiciels, les associations, les sites d'archives, les blogueurs, les formateurs et les généalogistes ont tous une part à jouer dans ce domaine.**

### Une question d'outils

Je ne sais pas vous, mais je n'aime pas travailler pour rien. Si nous faisons l'effort de noter nos sources, c'est autant pour nous que pour les autres généalogistes et visiteurs. Si le site d'hébergement d'arbres généalogiques que nous utilisons ne sait pas gérer les sources ou ne les **met pas en valeur** sur la fiche de nos ancêtres... à quoi bon ?

Là aussi, les sites d'hébergement doivent offrir des solutions qui ménagent le côté hobby et les novices tout en satisfaisant les généalogistes confirmés.

Rose Julie JUGY Sosa : 115

Arbre Fiche Correspondances Édition Impressions Parentés Plus

**Rose Julie JUGY** Imprimer son arbre

Sosa : 115

- Née le 12 avril 1798 (jeudi) - Bras-d'Asse, 04031, Alpes de Haute Provence, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France
- Décédée le 25 décembre 1860 (mardi) - Mézel, 04121, Alpes de Haute Provence, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France , à l'âge de 62 ans
- Journalière, Fermière, Domestique

**Parents**

- Michel JUGY †1826 Cultivateur
- Catherine MOISSON †1826/

**Union(s) et enfant(s)**

- Mariée le 24 août 1826 (jeudi), Bras-d'Asse, 04031, Alpes de Haute Provence, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France, avec Marc Antoine BONNET 1797-1848 (Parents : Jean Baptiste BONNET †1826 & Marie Madeleine THUMIN †1826) dont
  - Magdeleine Thérèse BONNET 1834-1897/ mariée le 13 septembre 1852 (lundi) avec Jean Joseph BLANC 1830-1888 (masquer)

**Chronologie**

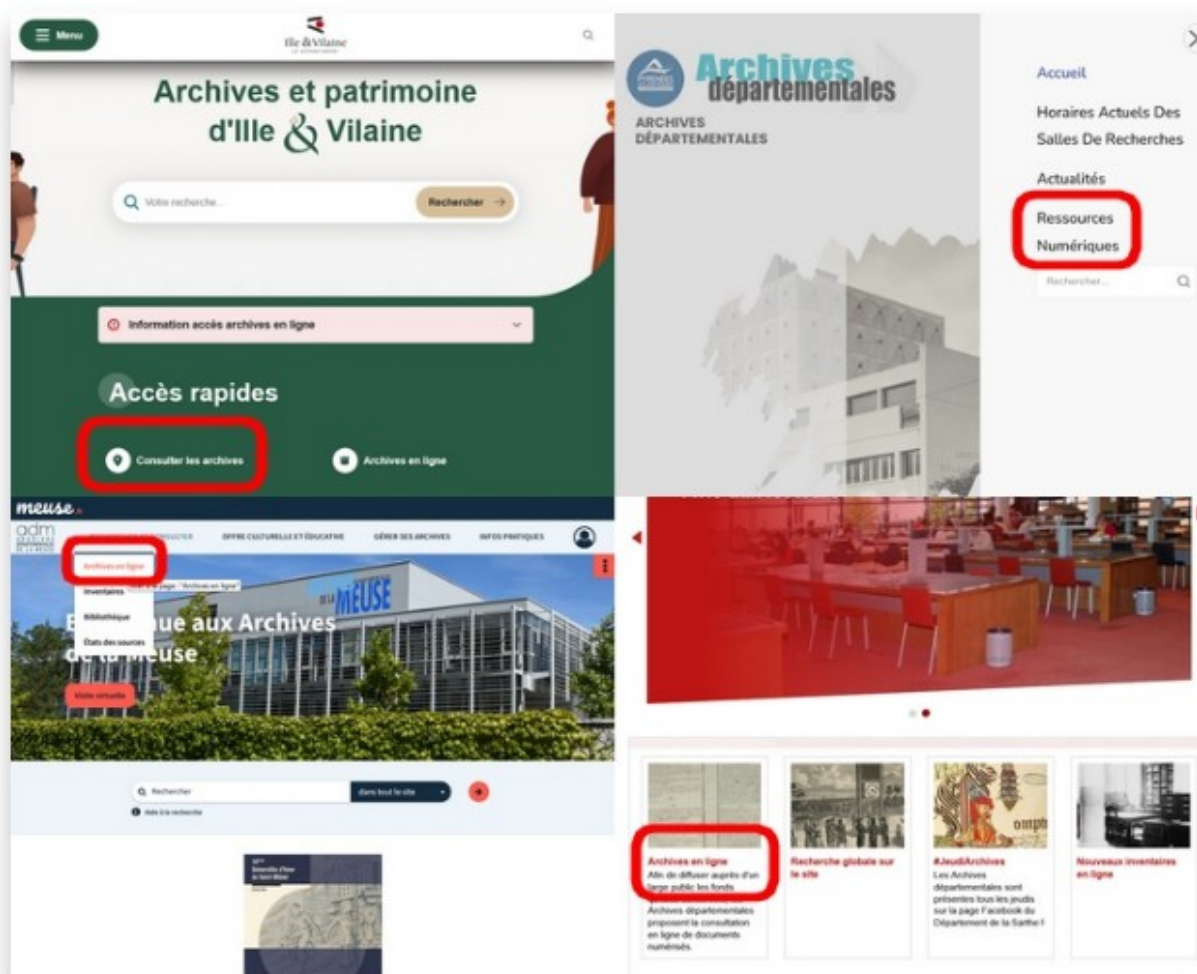
- 12 avril 1798 : Naissance - Bras-d'Asse, 04031, Alpes de Haute Provence, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France  
Sources: AD\_04 - Naissances 1793-1752 - 1M150707 image33
- 23 avril 1826 : Profession - Bras-d'Asse, 04031, Alpes de Haute Provence, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France  
Domestique - À son mariage avec Marc Antoine Bonnet
- 24 août 1826 : Mariage (avec Marc Antoine BONNET) - Bras-d'Asse, 04031, Alpes de Haute Provence, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France  
Sources: AD\_04 - M 1793-1901 - 1M150708 image303 acte5
- 13 septembre 1852 : Domicile - Mézel, 04121, Alpes de Haute Provence, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France  
Au mariage de sa fille Magdeleine Bonnet avec Jean Joseph Blanc
- 25 décembre 1860 : Décès - Mézel, 04121, Alpes de Haute Provence, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France  
Sources: AD\_04 - Décès 1843-1902 - 1M151577 image361

Exemple de sources sur une fiche individu de Geneanet

## Citer ses sources généalogiques, c'est trop compliqué ?

### Les archives et les sources

Nous avons une énorme chance en France, beaucoup d'archives utiles à la généalogie sont **disponibles gratuitement sur internet**. Pourtant, l'accès aux archives en ligne n'est pas si évident : Les différents sites à connaître, les différentes visionneuses, les différents fonds publiés sont autant de freins à une prise en main rapide. Combien de possesseurs d'arbres généalogiques en ligne ont déjà utilisé un site d'archive départementale, par exemple ? (Et hop, une idée pour un prochain article !)



L'accès aux archives en ligne sur les sites des archives départementales d'Ille-et-Vilaine, des Pyrénées atlantiques, de la Meuse et de la Sarthe.

Autre point interrogation : quand on a trouvé l'acte qui nous intéresse... comment écrire la source, comment récupérer la cote ou un lien vers l'image ?

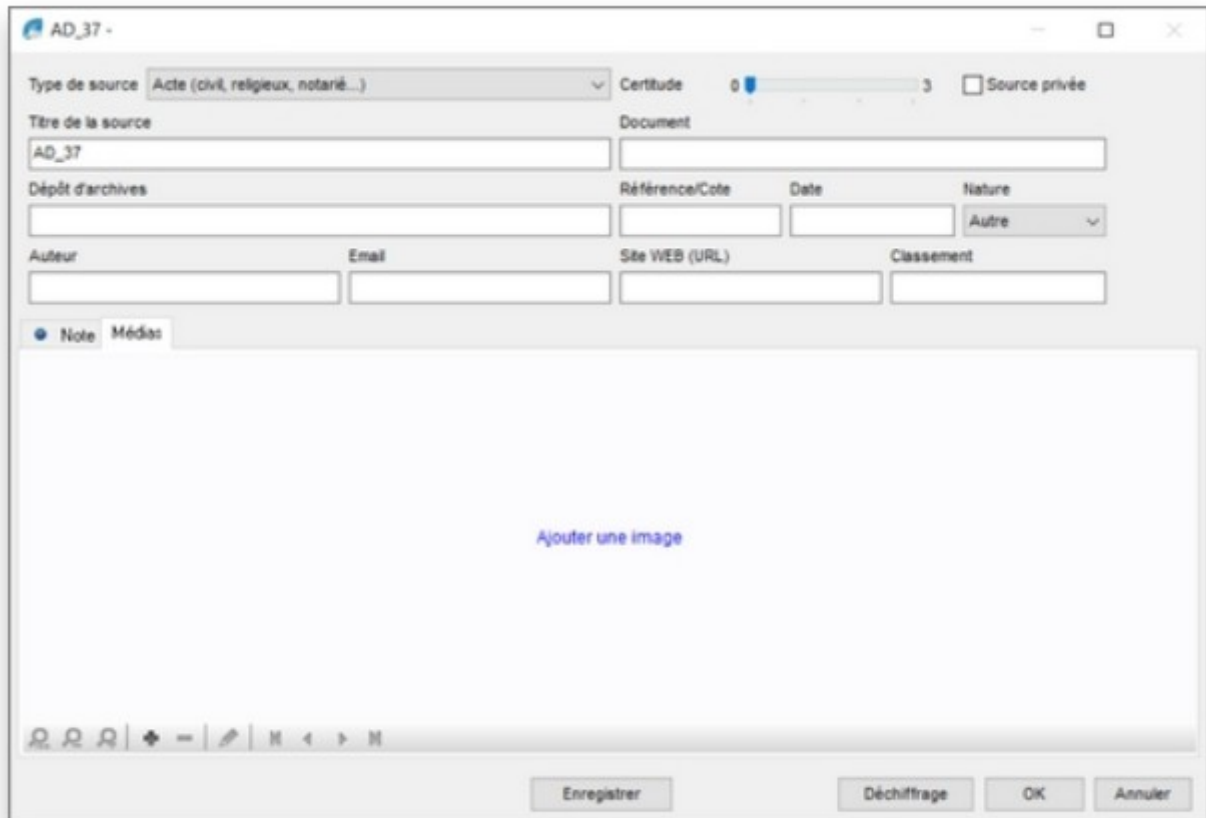
Ici, ce sont bien entendu les sites d'archives qui sont en première ligne concernant les améliorations. La mise en place de permaliens sur tous les sites, [comme je le souhaite dans le billet sur la disparition de Flash player](#), me semble une façon simple de **diffuser des liens vers les images d'archives**, donc d'éduquer le public tout en apportant du trafic aux sites d'archives.

Une autre solution consiste à passer par Filae qui regroupe en une seule interface l'état civil et les recensements français. Mais, évidemment, ce n'est plus gratuit.

**Les sources dans les logiciels :**

Du côté des logiciels (ex: [Geneatique](#), [Heredis](#), etc...) ou des sites qui permettent la saisie en ligne (Ex: Filae, Geneanet, MyHeritage, etc...) la saisie des sources est une fonction que nous devons obligatoirement retrouver... S'il n'est **pas possible de saisir simplement une source, changez de logiciel**.

Il y a de grandes disparités sur la **saisie des sources** entre les logiciels. Certains proposent un simple champ texte, d'autres un formulaire complet pour décrire précisément votre source.



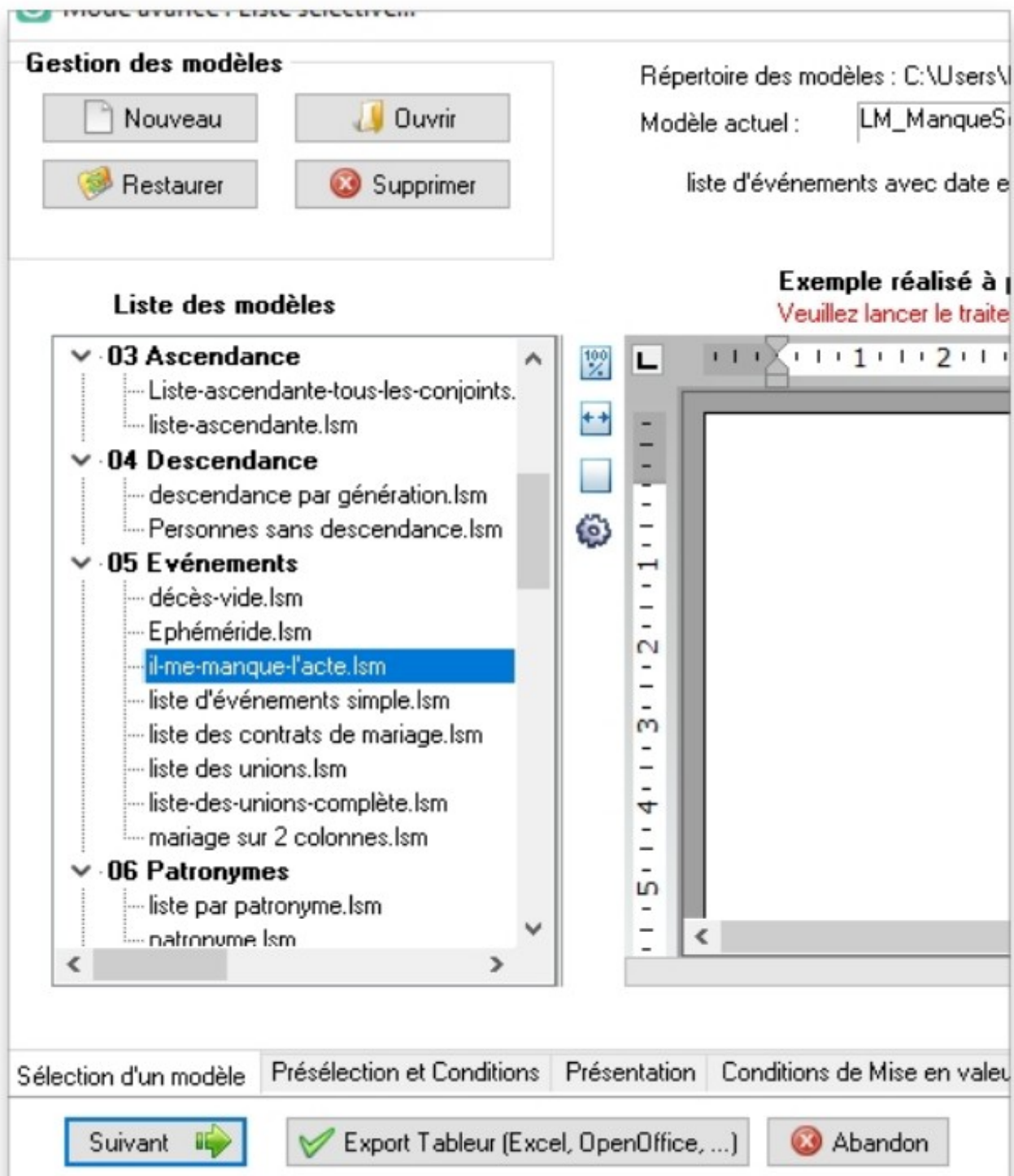
The image shows a screenshot of the Heredis software interface for adding a source. The window title is "AD\_37". The form includes the following fields and controls:

- Type de source:** A dropdown menu set to "Acte (civil, religieux, notarié...)"
- Certitude:** A progress bar showing 0 to 3, with a blue indicator at 0.
- Source privée:** A checkbox that is currently unchecked.
- Titre de la source:** A text input field containing "AD\_37".
- Document:** A text input field.
- Dépôt d'archives:** A text input field.
- Référence/Cote:** A text input field.
- Date:** A text input field.
- Nature:** A dropdown menu set to "Autre".
- Auteur:** A text input field.
- Email:** A text input field.
- Site WEB (URL):** A text input field.
- Classement:** A text input field.

Below the form fields, there are two tabs: "Note" (selected) and "Médias". The "Note" tab contains a large empty text area with a blue link "Ajouter une image" in the center. At the bottom of the window, there is a toolbar with icons for search, zoom, and navigation, and four buttons: "Enregistrer", "Déchiffrage", "OK", and "Annuler".

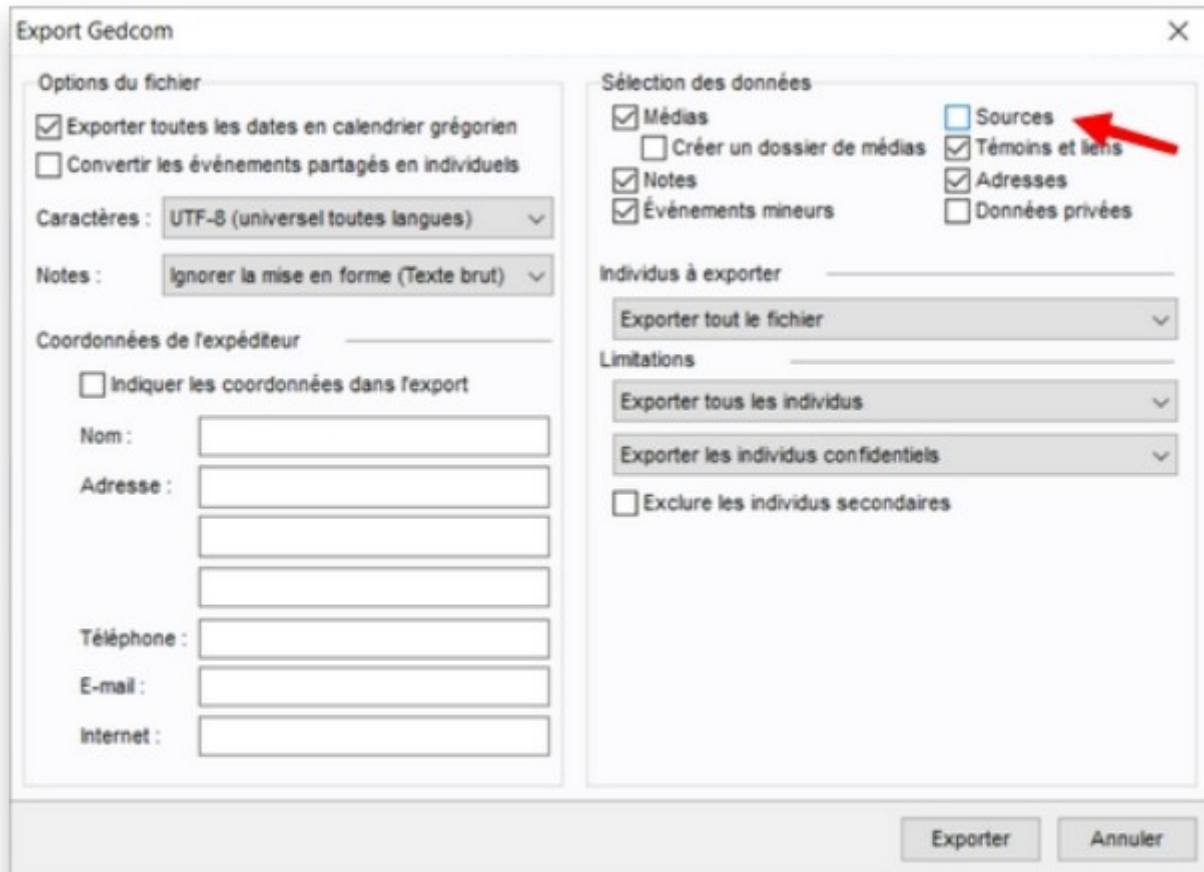
Le formulaire de saisie de sources sur Heredis

Une autre possibilité pour aider les utilisateurs sur ce sujet est de proposer des outils qui nous alertent quand il nous manque des sources (Exemple ci après avec Généatique).



Exemple de la création d'un rapport « manque sources » avec Généatique

Enfin, certains logiciels, lors de la création d'un fichier GEDCOM, permettent d'exclure les sources. Donc imparablement, les arbres en ligne créés à partir de ces fichiers GEDCOM ne comportent pas de sources. Parle-t-on alors de méconnaissance des options du logiciel, d'erreur d'utilisation ? Ou est-ce un acte volontaire pour ne pas partager la totalité de son travail ?



Exemple de la fenêtre d'export Gedcom de Heredis

## En conclusion

Personnellement, je n'ai aucune hésitation : Dans tous les domaines, augmenter la qualité / fiabilité des informations diffusées sur le net est bénéfique pour tous.

Pour la généalogie en particulier, il me semble que tous les acteurs ont leur rôle à jouer dans ce domaine. Mais nous, généalogistes, pouvons aussi améliorer la situation en publiant nos sources sur notre arbre généalogique.

## Montrons donc l'exemple.

Je ne pensais pas, avant de commencer ce billet, que le taux d'indication des sources était si bas. Et vous, qu'en pensez-vous ? Quelles sont vos habitudes dans ce domaine ?

<https://www.genealogiepratique.fr/>

[Sources en généalogie : pourquoi si peu de sources dans les arbres en ligne ?](#)